

L'An deux mille vingt-trois, le vingt et un du mois de septembre à dix-huit heures trente, les membres du Conseil Communautaire de la Communauté de Communes Campagne de Caux convoqués, se sont réunis à la salle La Ficelle de GODERVILLE sous la présidence de Serge GIRARD. La convocation et l'ordre du jour ont été transmis aux conseillers communautaires le vendredi 15 septembre 2023.

Étaient présents : LESAUVAGE Huguette, Maire d'ANNOUVILLE-VILMESNIL, RIVOALLAN Pierre, Maire d'ANNOUVILLE-VILMESNIL, LEVESQUE Jérôme, Conseiller Titulaire, d'ANNOUVILLE-VILMESNIL, LEMESLE Michel, Maire de d'AUBERVILLE-LA-RENAULT, MAESEN Lydie, Conseillère Titulaire d'AUBERVILLE-LA-RENAULT, MABIRE Pascal, Maire de BEC-DE-MORTAGNE, AUBE Annie, Conseillère Titulaire de BEC-DE-MORTAGNE, GEULIN Isabelle, Maire de BENARVILLE, FLEURY David, Maire de BORNAMBUSC, MALO Jean-Claude, Maire de BREAUDE, VANDERMEERSCH Aldric, Conseiller Titulaire de BREAUDE, BLONDEL André-Pierre, Maire de BRETTEVILLE-DU-GRAND-CAUX, DURECU Annie, Conseillère Titulaire de BRETTEVILLE-DU-GRAND-CAUX, DUBOCAGE Kevin, Conseiller Titulaire de BRETTEVILLE-DU-GRAND-CAUX, DELAMARE Pascal, Maire de DAUBEUF-SERVILLE, GUEROULT Claire, Maire d'ECRAINVILLE, PAUMELLE René, Conseiller Titulaire d'ECRAINVILLE, GERON Michel, Conseiller Titulaire de GODERVILLE, LAVILLE-REVEY Géraldine, Conseillère Titulaire de Goderville, MOIZAN Gérard, Conseiller Titulaire de GODERVILLE, ROSE Marc, Conseiller Titulaire de GODERVILLE, VANIER Pascaline, Conseillère Titulaire de Goderville, GIRARD Serge, Maire de GRAINVILLE-YMAUVILLE, DROGUET Jean-Pierre, Conseiller Titulaire de GRAINVILLE-YMAUVILLE, SOLINAS Christian, Maire de MANNEVILLE-LA-GOUPIL, LELIEVRE Linda, Conseillère Titulaire de MANNEVILLE-LA-GOUPIL, REMOND Franck, Maire de MENTHEVILLE, QUESADA Antonio, Maire de SAINT-MACLOU-LA-BRIERE, BRULIN Corinne, Conseillère Titulaire de SAINT-MACLOU-LA-BRIERE, BAYOU Anthony, Maire de SAINT-SAUVEUR-D'EMALLEVILLE, BASILLE André, Maire de SAUSSEUZEMARE-EN-CAUX, VAUCHEL Benoit, Conseiller Titulaire de SAUSSEUZEMARE-EN-CAUX, GOUPIL Gervais, Maire de TOCQUEVILLE-LES-MURS, NIEPCERON Hervé, Maire de VATTETOT-SOUS-BEAUMONT, MURARI-BOZEC Marie-Claude, Conseillère Titulaire de VATTETOT-SOUS-BEAUMONT, SCHUFT Emmanuelle, Maire de VIRVILLE.

Pouvoirs de :

- Mme DHERVILLEZ Pascale, Conseillère Titulaire de BREAUDE à M. MALO Jean-Claude, Maire de BREAUDE,
- M. CARLIERE Frédéric, Maire de GODERVILLE à M. MOIZAN Gérard, Conseiller Titulaire de GODERVILLE,
- M. JEZEQUEL David, Maire d'HOQUETOT à M. SOLINAS Christian, Maire de MANNEVILLE-LA-GOUPIL
- Mme LECARPENTIER Véronique, Conseillère Titulaire de SAINT-SAUVEUR-D'EMALLEVILLE à M. BAYOU Anthony, Maire de SAINT-SAUVEUR-D'EMALLEVILLE
- Mme COZIC Bernadette, Conseillère Titulaire de GODERVILLE à Mme VANIER Pascaline, Conseillère Titulaire de Goderville
- M. LEROUX Christian, Conseiller Titulaire de GONFREVILLE-CAILLOT à M. NIEPCERON Hervé, Maire de VATTETOT-SOUS-BEAUMONT

Assistaient également à la réunion : Mme MIUS Sandrine, Directrice Générale des Services, Mme GODEFROY Adeline, Administration Générale, Mme GADONNA Angélique, Administration Générale.

Secrétaire de Séance : M. GOUPIL Gervais

Nombre de Membres en exercice	42
Nombre de présents	36
Quorum	22
Nombre de votants	42

Délibération n° 113/2023

OBJET : AVIS SUR LE PROJET DE PLAN DE MOBILITE DE LA COMMUNAUTE URBAINE LE HAVRE SEINE METROPOLE



Délibération n° 113/2023

OBJET : AVIS SUR LE PROJET DE PLAN DE MOBILITE DE LA COMMUNAUTE URBAINE LE HAVRE SEINE METROPOLE**Exposé des motifs valant note explicative de synthèse au sens de l'article L. 2121-12 du Code Général des Collectivités Territoriales :**

Vu le code général des collectivités territoriales ;

Vu les statuts de la Communauté de communes Campagne-de-Caux ;

Considérant que par délibération en date du 1^{er} avril 2021, la Communauté urbaine Le Havre Seine métropole a lancé la révision de son plan de mobilité (PDM). Le conseil communautaire a arrêté le projet de plan de mobilité révisé le 1^{er} juin 2023. Conformément à l'article L1214-15 du code des transports, ce plan est soumis pour avis aux autorités organisatrices de la mobilité limitrophes, dont fait partie la Communauté de communes Campagne-de-Caux.

Le Plan de mobilité détermine les principes régissant l'organisation de la mobilité des personnes et du transport des marchandises, la circulation et le stationnement dans le ressort territorial de l'Autorité Organisatrice de la Mobilité (AOM). Il vise à contribuer à la diminution des émissions de Gaz à Effet de Serre liées au secteur des transports, selon une trajectoire cohérente avec les engagements de la France.

Le diagnostic a mis en évidence différents enjeux thématiques, auxquels le PDM se doit de répondre :

- Participer à l'attractivité et au dynamisme du territoire en améliorant la qualité du cadre de vie et l'attractivité économique du territoire ;
- Accompagner les réflexions sur le projet de Zone à Faibles Émissions, en intégrant dans le plan d'actions des mesures permettant de garantir une desserte multimodale attractive de la ville-centre depuis les communes périphériques ;
- Tenir compte de la forte concentration d'emplois sur la Zone Industriale Portuaire, pour proposer une offre de mobilité adaptée ;
- Profiter du développement des lignes de tramway, pour créer une nouvelle dynamique en matière de transport, pour l'ensemble du territoire ;
- Réduire l'omniprésence de l'automobile sur les flux d'échanges, en intégrant pleinement le covoiturage à la politique de déplacements ;
- Développer l'offre et l'usage des parkings-relais, en accompagnement des réflexions sur le projet de Zone à Faibles Émissions et pour permettre une optimisation/requalification de l'offre de stationnement sur la ville-centre ;
- Optimiser la desserte périurbaine en améliorant la coordination entre les réseaux LiA et Nomad ;
- Favoriser l'usage des modes actifs à l'intérieur de chaque commune (les déplacements intracommunaux étant largement majoritaires en nombre), en renforçant l'usage de la marche et du vélo ;
- Tenir compte de l'essor récent des trottinettes électriques en intégrant les Équipements de Déplacements Personnels Motorisés à la politique de déplacements ;
- Favoriser le développement d'une logistique urbaine durable au travers du programme InTerLUD, en cours sur la collectivité ;
- Favoriser l'essor des véhicules électriques en développant l'implantation des dispositifs de recharge ;

- Infléchir l'usage de l'automobile sur le territoire par des mesures de maîtrise de la circulation routière, de rééquilibrage des niveaux de service entre les différents modes, d'actions de formation, d'information et d'accompagnement des usagers, afin de faire connaître les offres alternatives de mobilité et promouvoir l'évolution des comportements de déplacements ;
- Donner les moyens à la collectivité de suivre et mettre en œuvre le plan de mobilité durant la prochaine décennie.

Pour répondre aux enjeux territoriaux, le plan de mobilité intègre 4 axes de travail, 16 sous-axes et 39 actions :

A-Faire du PDM un vecteur d'attractivité du territoire

Développer la ville apaisée

- A-1 Protéger les cœurs de quartier
- A-2 Développer les secteurs piétonniers
- A-3 Développer le dispositif « rues aux enfants, rues pour tous »

Favoriser la desserte interrégionale

- A-4 Appuyer la mise en service de la LNPN
- A-5 Aménager la gare du Havre en vue de la nouvelle desserte tramway

Améliorer les déplacements touristiques

- A-6 Faciliter la desserte en transports collectifs d'Étretat en saison touristique
- A-7 Améliorer les itinéraires de cyclotourisme
- A-8 Lancer une action dédiée aux déplacements touristiques

B-Développer une offre de déplacement multimodale

Accompagner les réflexions sur le projet de ZFE sur le territoire

- B-1 Étudier la faisabilité d'un service d'autopartage

Travailler spécifiquement la desserte multimodale de la ZIP

- B-2 Mettre en œuvre un Plan De Mobilité Employeurs de secteur sur la ZIP

Profiter du développement du tramway pour créer une nouvelle dynamique en matière de transport

- B-3 Valoriser le faisceau ferroviaire entre Montivilliers et Criquetot
- B-4 Mettre en œuvre les orientations du PDM dans la conception du projet tramway
- B-5 Optimiser la desserte des communes de seconde couronne dans le cadre du projet tramway

Intégrer pleinement le covoiturage à la politique de déplacements

- B-6 Intégrer le covoiturage à l'offre de transport communautaire, en partenariat avec la Région
- B-7 Étudier l'opportunité/faisabilité de nouveaux services de covoiturage
- B-8 Développer les aires de covoiturage
- B-9 Étudier l'opportunité/faisabilité de voies réservées au covoiturage

Développer l'offre et l'usage des parkings-relais

- B-10 Développer les parkings-relais

Améliorer la coordination entre les réseaux LiA et Nomad

- B-11 Améliorer l'intégration tarifaire
- B-12 Optimiser la synergie entre services

Favoriser l'usage des modes actifs à l'intérieur de chaque commune

B-13 Mettre en œuvre des plans marche communaux

B-14 Développer les continuités piétonnes sur les communes rurales

B-15 Piloter/suivre la mise en œuvre du schéma vélo

B-16 Accompagner la mise en œuvre du schéma cyclable d'études locales d'accessibilité cyclable

Intégrer les EDPM dans la politique de déplacements

B-17 Définir un plan d'actions dédié pour les Engins de Déplacements Personnels Motorisés

Favoriser le développement d'une logistique urbaine durable

B-18 Mettre en œuvre la démarche InTerLUD engagée par la collectivité

Favoriser l'essor des véhicules électriques

B-19 Développer l'implantation des dispositifs de recharge de véhicules électriques sur le territoire

C-Agir efficacement sur les comportements pour maîtriser l'autosolisme

Aménager la voirie pour rééquilibrer les niveaux de service entre modes

C-1 Définir un plan de hiérarchisation du réseau viaire

C-2 Étudier l'opportunité de régulation du trafic aux entrées de l'agglomération centrale

C-3 Définir des règles pour l'aménagement courant de la voirie cohérentes avec les objectifs du PDM

C-4 Étudier une refonte du stationnement sur la ville-centre

C-5 Résoudre les difficultés de stationnement sur les communes périphériques

C-6 Réviser la réglementation du stationnement privé dans le cadre du PLUi

Informier et accompagner les usagers

C-7 Développer le management de la mobilité

C-8 Créer des pôles écomobilités

C-9 Développer les actions de formation en faveur d'une mobilité durable

C-10 Poursuivre le travail partenarial avec le monde associatif

C-11 Aider le développement de services associatifs de transport

D-Mettre en œuvre le PDM

Donner les moyens à la collectivité de suivre et mettre en œuvre le Plan De Mobilité

D-1 Assurer le suivi et la mise en œuvre du PDM

Le budget du plan de mobilité sur la période 2024-2033 est estimé à 89.3 M€.

Les principaux postes (représentant 92% du budget) sont :

- La mise en œuvre du schéma vélo (action B15) : 50 M€,
- Les mesures de pacification de la voirie (actions A1 & A2) : 17.5 M€,
- Le développement de continuités douces sur les communes rurales (action B14) : 6 M€,
- Le développement des parkings-relais (action B10) : 5.4 M€,
- L'intégration du covoiturage à l'offre de transport communautaire (action B6) : 3.7 M€.

On notera que ce budget n'inclut pas :

- L'aménagement de la gare du Havre (action A5) : budget non déterminé, maîtrise d'Ouvrage Région Normandie,
- La valorisation du faisceau ferroviaire entre Montivilliers et Criquetot (action B3) : étude en cours,
- L'optimisation de la desserte des communes de seconde couronne (action B5) : dépendant de la future Délégation de Service Public des Transports Collectifs

Le Conseil communautaire, après en avoir délibéré, décide :

Par 33 voix pour, 1 voix contre de Monsieur PAUMELLE René et 8 abstentions Madame **FESAUVAGE Huguette** et Messieurs BASILLE André, BLONDEL André-Pierre, FLEURY David, LEROUX Christian, **NIEPCERON Hervé**, REMOND Franck et VAUCHEL Benoit

- **DE DONNER** un avis favorable sur le projet de plan de mobilité de la CU Le Havre Seine Métropole.

Serge GIRARD,
Président de la Communauté de
Communes Campagne de Caux
Communauté de Communes
Campagne de Caux
52 Impasse du Lin
76110 GODERVILLE